

Pétition des habitant-es riverains de la place de la Navigation et de la rue du Lemman contre les concerts de musique techno en plein-air sur la place

Concerne: lors du week-end de *la rue est à vous* du quartier des Pâquis les 29 et 30 septembre, les organisateurs ont programmé sur la place de la Navigation une animation de musique techno de 18h30 à 23h30 le samedi ainsi que de 12h à 22h le dimanche ainsi qu'un after le dimanche matin dès 5h émaillé de cris et hurlements. Cette programmation était totalement inappropriée

Considérant que la place de la Navigation est un lieu bordé d'immeuble d'habitations avec des salons et des chambres à coucher donnant sur la place,

Que dans ces immeubles peuvent habiter des personnes âgées ou malades et qu'il est difficile pour elles de se soustraire à certaines nuisances,

Que ces immeubles ne sont en grande partie pas isolés au niveau phonique,

Que cette place subit tout au long de l'année des nuisances sonores nocturnes

Qu'il existe dans le quartier des salles appropriées ou le bord du lac pour ce genre de musique.

Nous les riverains-es de la Place de la Navigation et de la rue du léman nous demandons avec cette pétition que le scandale du concert techno du week-end de *la rue est à vous* ne se reproduise plus

Que les autorités se portent garantes et mettent tout en œuvre pour qu'aucune autorisation de ce type soit à nouveau délivrée

NOM	PRENOM	Adresse	SIGNATURE
-----	--------	---------	-----------

Jacques Berthet
4, place de la Navigation
1201 Genève
022 731 32 81
079 693 21 42
info@jacques-berthet

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
15 JAN 2013
Attaché par:
Copier:

Genève le 14 janvier 2013

Conseil municipal de la ville de Genève
Commission des pétitions
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
Case Postale 3983
1211 Genève 3

MM,

Je vous envoie ci-joint une pétition concernant le concert de musique techno qui a eu lieu pendant la manifestation de « la rue et à vous » aux Pâquis au mois de septembre 2012

La programmation de ce concert était totalement inappropriée, la musique techno avec ces infra basses fin trembler les vitres des appartements en bordure de la place et perturba physiquement la vie des habitants durant tout le week-end de 17h le samedi jusqu'à minuit avec un « after » dès 5h du matin le dimanche soit disant silencieux, puis une reprise l'après midi jusqu'au soir 22h.

La musique techno peut être une musique agréable à écouter dans un lieu insonorisé spécialisé ou dans une campagne loin des habitations mais pas sur une place public bordée d'appartements
La place de la Navigation subit dès les beaux jours des nuisances sonores nocturnes importantes que même la police sur nos appels ne réprime pas, c'est pourquoi nous nous étonnons que ce concert ai reçu des autorisations officielles.

Cette pétition n'a pas pour but d'interdire toutes les musiques sur la place de la Navigation mais seulement la musique techno, il y a régulièrement sur cette place des concerts de rock qui ne provoque aucunes contestations.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire

Je vous prie de d'agr er, MM, mes meilleures salutations

Jacques Berthet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'BERTHET', with a long horizontal flourish extending to the right.

Annexe : la p tition